



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 décembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2001

**budget primitif de l'exercice 2002 comprenant le budget principal
et les budgets annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

DELIBERATION D2014122001

Finances Budget Comptabilité

**budget primitif de l'exercice 2002 comprenant le budget principal
et les budgets annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je sou mets à l'Assemblée municipale le projet de BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2002.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif 2002 présenté :

- en M 14, par fonction, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget principal,

- en M 14, par nature, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget annexe "Camping",

- en M 14, par nature, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes "Zones d'Activités Économiques" et "Lotissements d'habitation",

- en M 14, par nature, au niveau du chapitre pour chacune des sections du budget « en régie doté de l'autonomie financière AMTPU »,

- en M 4, par nature, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes "Service Extérieur des Pompes Funèbres" et "Crématorium",

- en M 49, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget annexe de "l'Eau".

- fixer le montant de la participation 2002 du budget principal :

- au budget annexe du camping à 395.351 FTTC soit 60.271 Euros.

- adopter les subventions individualisées figurant en annexe dudit budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	10
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)